



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Octobre/October 2015

318

DU BLANC EN OR 11

DES PARRAINS ET MARRAINES BIENVEILLANTS 13

RÉCEPTION DES JEUNES CITOYENS MAJORITAIRES 11

3 Editorial

5 Communications
du Conseil communal
Aus dem Gemeinderat

6 Conseil général
Generalrat

9 Concours
Wettbewerb

11 Réception des jeunes
citoyens majoritaires

12 La future école
de la Neuveville

13 Des parrains et marraines
bienveillants

14 Journée des proches aidants

15 Une aide pour les proches
de détenus

16 Fribourg pendant
la Première Guerre mondiale

18 A la Bibliothèque
In der Bibliothek

19 Des riffs crescendo –
Ordinateurs et guitares

21 Abfall-INFO-déchets

22 Mémento

Cher Hubert,

Par cet éditorial et au nom de la toute nouvelle Association Hubert Audriaz, je tiens à te souhaiter un excellent anniversaire pour tes trois quarts de siècle ! Ta ville, notre ville, vibre avec enthousiasme par ta curiosité, ta fantaisie, ton imaginaire. Depuis ta jeunesse dans la Basse, avec ton Gottéron et son Dragon, que l'on peut décliner de plusieurs façons, tu fais rêver des générations ! A chaque saison, avec

**MADELEINE
GENOUD-PAGE**



les fées, les lutins, les crèches et les Rois mages, tu illumines les cœurs, avec fidélité et générosité. Les milliers de petites mains qui préparent, organisent, planifient, dépannent, fabriquent, illuminent, financent, gèrent ou rangent ont permis, au fil des années, de pérenniser et de concrétiser tes rêves et tes créations fantastiques. Ces derniers jours, les sorcières, les magiciens, les nains, les génies de la Sarine et les gnomes du Grabensaal ont dansé et chanté, en ton honneur, autour du grand feu.

Toute notre reconnaissance, Hubert, pour ton engagement pour Fribourg. Ralentis un peu le rythme, c'est le moment ! Et encore, bon anniversaire !

LE CHIFFRE

54250

C'est, en litres, la cuvée 2014 de la Bourgeoisie de Fribourg produite dans son vignoble de Lavaux.



IMPRESSUM

Edition

Ville de Fribourg

Adresse

1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces

media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression

Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo de couverture

A gauche: La maison du Domaine de l'Hôpital, propriété de la Bourgeoisie de Fribourg, surplombant le village de Riex, situé en Lavaux.
© Bourgeoisie de la Ville de Fribourg

Tirage

22668 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin septembre 2015, la population légale de la ville était de **38 230 habitants**, soit 8 de plus qu'à la fin août 2015. La population en séjour était de 2826 (+ 199). Le chiffre de la population totale était donc, au 30 septembre de 41 056 (+ 207). Sur ce nombre, 26 718 personnes étaient d'origine suisse et 14 338 d'origine étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 30 septembre 2015, la ville de Fribourg comptait **1698 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 41 par rapport à fin août 2015), pour un taux de demandeurs d'emploi de 9,2%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 822 pour un taux de chômage de 4,4%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a désigné M^{me} Claire Roelli comme nouveau membre de la Commission sociale en remplacement de M^{me} Marie-Hélène Molliet;
a validé le cahier des charges et l'organisation du projet pour la création de la Commission Fribourg sympa;
a décidé le versement des subventions aux organisations d'entraide humanitaires suivantes: Fribourg-solidaire, Fr. 10000.-; Morija, Swissaid, l'Armée du Salut, la Croix-Rouge Suisse et Caritas Suisse, Fr. 2000.- chacune;
a décidé de soutenir le projet de promotion de la citoyenneté et d'insertion socioprofessionnelle du Tremplin, dénommé Brasserie sociale;
a décidé la dissolution du groupe Technique du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Fribourg;
a validé l'organisation du concours de projet à un degré, en procédure ouverte, pour la place de la Gare et alentours, ainsi que le périmètre et le programme du concours, la composition du jury et le planning général;
a pris acte de la décision d'approbation de la DAEC du règlement concernant les émoluments en matière d'aménagement du territoire et fixé son entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2015;
a décidé le déplacement de deux passages piétons à l'avenue du Midi, au niveau des immeubles récemment construits et au carrefour route de la Fonderie-route Saint-Nicolas-de-Flüe;
a décidé la limitation du poids maximal à 12 tonnes des camions circulant le long du mur en maçonnerie de la rue des Forgerons.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

ernennt Claire Roelli zum neuen Mitglied der Sozialkommission als Nachfolgerin von Marie-Hélène Molliet;
bestätigt das Pflichtenheft und die Durchführung des Projekts für die Schaffung der Kommission Fribourg Sympa;
beschliesst die Überweisung von Subventionen an folgende humanitäre Hilfsorganisationen: Solidarisches Freiburg Fr. 10000.- sowie Morija, Swissaid, Heilsarmee, Schweizerisches Rotes Kreuz und Caritas Schweiz je Fr. 2000.-;
beschliesst, das von Le Tremplin lancierte Projekt zur Förderung des Bürgersinns und der beruflichen Wiedereingliederung namens «Brasserie sociale» zu unterstützen;
beschliesst die Auflösung der Technik-Gruppe des Feuerwehrbataillons der Stadt Freiburg;
bestätigt die Durchführung des einstufigen Projektwettbewerbs im offenen Verfahren für den Bahnhofplatz und Umgebung sowie den Perimeter und das Programm des Wettbewerbs, die Zusammensetzung der Jury und die allgemeine Planung;
nimmt den Bewilligungsbeschluss der RUBD bezüglich des Reglements über die Raumplanungsgebühren zur Kenntnis und legt dessen Inkrafttreten auf den 1. September 2015 fest;
beschliesst die Verlegung zweier Fussgängerübergänge in der Avenue du Midi auf Höhe der neu errichteten Gebäude und an der Kreuzung Route de la Fonderie-Route Saint-Nicolas-de-Flüe;
beschliesst die Begrenzung des Gesamtgewichts auf 12 Tonnen für Lastwagen, die an der Steinmauer der Schmiedgasse entlangfahren.

Conseil général

Informations diverses

M. Gabriel Kappeler intègre les rangs du groupe socialiste en remplacement de sa colistière, **M^{me} Lady Michielan**. Cependant, suite à la démission de **M. Samuel Rossier** (PS) la semaine précédant la séance, le Conseil général a vu son effectif réduit à 79 membres.

La présidente annonce avoir rencontré la présidence du Conseil général de Villars-sur-Glâne et le président du Conseil général de Marly. Tous sont tombés d'accord sur l'idée de réunir les membres des trois parlements, afin d'apprendre à mieux se connaître, dans un contexte « drôle et agréable ».

Caisse de prévoyance du personnel (CPPVF): de bons résultats qui n'empêchent pas la réflexion

Le parlement a pris acte des comptes 2014 de la CPPVF, se réjouissant de

l'augmentation du taux de couverture, qui passe de 52,2% à 70,6% en un an, après constitution d'une réserve de fluctuation de 9,7 millions de francs. Les différents groupes politiques ont toutefois invité le comité de la Caisse à se poser des questions sur sa viabilité par rapport à sa taille (Verts), au taux technique appliqué (Verts, UDC, DC/VL), à la parité des cotisations employeurs/employés (PLR), aux frais de gestion (Commission financière), au choix des établissements bancaires et des produits de placement éthiques (PS, CG-PCS) dans un contexte économique rendu difficile par le franc fort, la faiblesse des taux d'intérêt et la performance des marchés financiers.

Taxe sur les spectacles, divertissements et autres manifestations: le pouvoir redistributif communal sain et sauf

M. V. Jacquat rappelle que sa proposition ne vise pas une réduction des dépenses mais bien un soutien aux activités culturelles et sportives, aux manifestations locales, à l'engagement associatif, au bénévolat. Par contre, il n'accepte pas de considérer la société anonyme HC Fribourg-Gottéron comme une association à but non lucratif. Partant, il n'est pas correct de parler d'une perte financière estimée à 600 000 francs mais bien plutôt à 300 000 francs, ce qui représente 0,1% du total des recettes de la commune, part insignifiante sur un budget de 235 millions de francs. « Soyons courageux! Osons soutenir les gens qui s'engagent à Fribourg pour Fribourg sans compter leurs heures, des gens bénévoles qui contribuent à la vie de notre cité. Ne les pénalisons pas encore d'une taxe communale désuète,

prélevée auprès de ceux que la Ville souhaite justement soutenir. »

M. A. Burri (Verts) tient à relever le fait qu'il arrive que des sociétés actives dans l'événementiel créent, le temps d'une manifestation, des statuts d'association sans but lucratif dans le seul but de pouvoir bénéficier d'un traitement plus favorable réservé à cette catégorie d'organiseurs. « Nous ne pouvons donc pas soutenir la proposition puisqu'elle porte à confusion. » Une autre raison, partagée par les Socialistes et les Verts, de rejeter cette proposition est le fait que la taxe sert à faire participer des personnes extérieures aux coûts générés par les manifestations. « En plus, la taxe sert à couvrir en partie les coûts que doit supporter la commune en termes de sécurité et de nettoyage. Si on devait facturer à prix coûtant, cela reviendrait passablement plus cher aux organisateurs

Generalrat

Verschiedene Informationen

Als Ersatz für seine Parteigefährtin **Lady Michielan** nahm **Gabriel Kappeler** Einsitz in die SP-Fraktion. Dennoch war der Generalrat aufgrund des Rücktritts von **Samuel Rossier** (SP) in der Woche vor der Sitzung auf 79 Mitglieder reduziert. Wie die Präsidentin mitteilte, hatte sie eine Zusammenkunft mit dem Generalratspräsidium von Villars-sur-Glâne und dem Generalratspräsidenten von Marly. Dabei vereinbarte man ein Treffen aller Mitglieder der drei Parlamente, damit diese sich in einem noch festzulegenden «heiteren und angenehmen» Rahmen besser kennen lernen können.

Pensionskasse des Personals: gute Resultate, die dennoch nachdenklich stimmen

Das Parlament nahm die Rechnung 2014 der Pensionskasse zur Kenntnis und zeigte sich erfreut über die

Erhöhung des Deckungsgrads, der nach Bildung einer Schwankungsreserve von 9,7 Millionen Franken in einem Jahr von 52,2% auf 70,6% anstieg. Die politischen Fraktionen forderten den Vorstand der Kasse dennoch auf, nachzudenken über die Lebensfähigkeit der Kasse im Verhältnis zu ihrer Grösse (Grüne), den verwendeten technischen Zinssatz (Grüne, SVP, CVP/GLP), die Parität der Arbeitgeber-/Arbeitnehmer-Beiträge (FDP), die Verwaltungskosten (Finanzkommission), die Wahl der Bankinstitute und der ethischen Anlageprodukte (SP, Mitte/Links-CSP) in einem wirtschaftlichen Umfeld, das durch den starken Franken, tiefe Zinssätze und die Performance der Finanzmärkte schwierig geworden ist.

Vergnügungssteuer: Die städtische Verteilbefugnis bleibt gewahrt

Vincent Jacquat erinnerte daran, dass sein Antrag keine Ausgabenreduktion, sondern eine Unterstützung der Kultur- und Sportaktivitäten, der lokalen Veranstaltungen, der Vereinstätigkeiten und der Freiwilligenarbeit bezwecke. Dagegen könne die Aktiengesellschaft HC Fribourg-Gottéron SA nicht als Vereinigung ohne Erwerbszweck betrachtet werden. Somit sei es falsch, von einem geschätzten Verlust von 600 000 Franken zu reden; dieser betrage eher 300 000 Franken, das heisst 0,1% der Gesamteinnahmen der Gemeinde, ein Betrag, der bei einem Budget von 235 Millionen Franken nicht ins Gewicht falle. «Beweisen wir Mut! Wagen wir, die Leute zu unterstützen, die sich in Freiburg für Freiburg einsetzen, ohne ihre Stunden zu zählen, Freiwillige, die zum Leben unserer Stadt beitragen. Bestrafen wir sie nicht mit einer veralteten Gemein-

deabgabe, die von jenen zu zahlen ist, welche die Stadt unterstützen möchten.»

Andreas Burri (Grüne) wies darauf hin, dass es im Veranstaltungsbe- reich Vereine gäbe, die für einen bestimmten Anlass eine Vereinigung ohne Erwerbszweck gründeten, um auf diese Weise eine bessere Behandlung zu erfahren. «Wir können den Antrag nicht unterstützen, da er Verwirrung stiftet.» Ein weiterer, auch von den Sozialdemokraten und Grünen geäussertes Grund: Mit der Abgabe leisten auch Personen von aussen einen finanziellen Beitrag an die Veranstaltungen. «Zudem deckt die Abgabe einen Teil der Ausgaben, welche die Gemeinde für Sicherheit und Reinigung aufzuwenden hat. Würde sie die realen Kosten in Rechnung stellen, käme dies den Veranstaltern sehr viel teurer zu stehen» (A. Burri). **Alexandre Grandjean** (SP) stellte fest, dass es dank des

Lu 2 novembre 2015, à 19 h 30, salle de l'Ancienne
Maison de Justice (rue des Chanoines 1)
L'ordre du jour peut être consulté sur
[www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/
conseil_general.htm](http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/conseil_general.htm)

Mo. 2. November 2015, 19.30 Uhr, Grosser Saal
des Justizgebäudes (Chorherrengasse 1)
Verfügbare Traktandenliste unter
[www.ville-fribourg.ch/vfr/de/pub/officielle/
generalrat.htm](http://www.ville-fribourg.ch/vfr/de/pub/officielle/generalrat.htm)

de manifestations (A. Burri). » **M. A. Grandjean** (PS) constate que, vu l'engagement actuel des acteurs culturels et sportifs, la culture et le sport se portent bien et que cette taxe n'a en rien empêché l'émergence de la culture et du sport. « En d'autres termes, le parti radical est en train de résoudre un problème qui ne se pose pas. »

M. V. Pfister (CG-PCS) n'est pas dupe. « Plus d'argent pour la culture, moins de charges et de travail administratif pour les associations, oui, mais à l'aune de la réalité budgétaire communale ! » Cette taxe est la seule ressource propre au Service culturel. « Elle ne représente que 0,1% du budget de la Ville mais c'est presque 100% des recettes du Service culturel. En la supprimant, nous prenons le risque de subir un retour de manivelle lors de la prochaine votation sur le budget. 300 000 francs ce n'est

peut-être rien pour la Ville mais une subvention de 5000 francs pour une association locale, pour une fanfare ou une association qui crée des spectacles, peut remettre en question l'existence même de la société si elle est supprimée. »

M. P. Marchioni (UDC) se rallie aux conclusions du rapport du Conseil communal. Il apporte son écot au débat en proposant « la fixation d'une franchise annuelle pour les manifestations des petites sociétés en évitant ainsi un effet d'arrosage ». Cette idée ne sera pas reprise.

M. G. Bourgarel (Verts) signale que la Ville fournit de nombreuses prestations qui ne sont pas facturées à toutes sortes de manifestations. « Je pense que beaucoup d'entre elles n'auraient simplement plus lieu. On a parlé de supprimer le carnaval l'année prochaine. Si cette association devait payer tous les

frais de barrières, de signalisations, de nettoyage, etc. au prix coûtant et bien ce serait fini, tout simplement. Laissons la Ville encaisser quelques frais, laissons lui fournir des prestations qui sortent un peu de la comptabilité directe et je crois que la Ville et la culture en ville pourront continuer à vivre de manière foisonnante avec une foule d'associations qui ne dépendent pas forcément des pouvoirs publics. »

A contrario, après un bref historique de la taxe, **M. A. Maeder**, au nom du groupe DC/VL, tient à exprimer le point de vue selon lequel, à tout le moins dans un contexte associatif ou bénévole, les participants à un événement culturel ou sportif ne sauraient être considérés comme faisant partie d'une classe de privilégiés. Ce d'autant que le produit perçu n'est aucunement affecté et que rien ne garantit donc qu'il ser-

vira à soutenir plus globalement la mise sur pied d'événements sportifs ou culturels créant une animation bienvenue dans notre ville.

Par 39 voix contre 30 et 1 abstention, le Conseil général a refusé de donner suite à la proposition n° 17 de V. Jacquat (PLR).

Einsatzes der Kultur- und Sportaktive der Kultur und dem Sport augenblicklich gut gehe und dass deren Aufschwung von der Abgabe nicht behindert worden sei. « Anders gesagt, die freisinnige Partei will ein Problem lösen, dass es gar nicht gibt. »

Vincent Pfister (Mitte/Links-CSP) liess sich nicht täuschen. « Mehr Geld für die Kultur, weniger Kosten und Verwaltungsaufwand für die Vereine ja, doch nach Massgabe der städtischen Budgetrealität ! » Diese Steuer ist die einzige Einnahmequelle des Kulturamts. « Sie stellt nur 0,1% des Gemeindebudgets, doch fast 100% der Einnahmen des Kulturamts dar. Wenn wir sie abschaffen, laufen wir Gefahr, bei der Abstimmung über das nächste Budget einen Gegenschlag zu erhalten. 300 000 Franken sind vielleicht nichts für die Stadt, doch das plötzliche Ausbleiben einer Subvention von 5000 Franken kann

einen lokalen Verein, eine Blasmusik oder eine Vereinigung, die eine Veranstaltung durchführen, in ihrer Existenz gefährden. »

Pierre Marchioni (SVP) pflichtete den Schlussfolgerungen des Gemeinderatsberichts bei und steuerte sein Scherflein zur Debatte bei, indem er vorschlug, « eine jährliche Franchise für Veranstaltungen kleiner Vereine festzulegen, um so einen Giesskanneneffekt zu vermeiden ». Seine Idee wurde allerdings nicht weiterverfolgt.

Gilles Bourgarel (Grüne) hob hervor, dass die Stadt zahlreiche Leistungen für alle möglichen Veranstaltungen erbringe, die nicht in Rechnung gestellt werden. « Ich denke, dass viele von ihnen sonst nicht mehr stattfinden könnten. Man sprach davon, nächstes Jahr keine Fasnacht zu veranstalten. Wenn dieser Verein alle Ausgaben für Abschränkungen, Hinweisschil-

der, Reinigung usw. zum Selbstkostenpreis bezahlen müsste, würde das schlicht und einfach das Aus bedeuten. Lassen wir die Stadt ein paar Ausgaben einkassieren, lassen wir sie Leistungen erbringen, die sich der direkten Buchhaltung teilweise entziehen, und die Stadt und die Kultur in der Stadt werden, glaube ich, auf reichhaltige Weise weiterleben mit einer Unmenge von Vereinen, die nicht unbedingt von der öffentlichen Hand abhängen. » Im Namen der CVP/GLP-Fraktion stellte dagegen **Alain Maeder** nach einem kurzen Rückblick auf die Geschichte der Abgabe fest, dass die Teilnehmenden an einem auf Vereins- oder Freiwilligenbasis durchgeführten Kultur- oder Sportanlass nicht als Angehörige einer privilegierten Klasse angesehen werden könnten. Zudem sei die Abgabe nicht zweckbestimmt, und nichts gewährleiste somit, dass sie ganz allgemein

dazu diene, die Durchführung von Sport- oder Kulturveranstaltungen zu unterstützen, die eine willkommene Bereicherung des städtischen Lebens darstellen.

Mit 39 gegen 30 Stimmen bei 1 Enthaltung lehnte der Generalrat die Überweisung des Antrags Nr. 17 von Vincent Jacquat (FDP) ab.

Concours Wettbewerb

318



Le musicien touche-à-tout Mathieu Kyriakidis a collaboré plusieurs fois avec les réalisateurs Sam et Fred Guillaume. Leur dernière production en commun est sortie sur les écrans fribourgeois au printemps 2015. Quel était le titre de ce film d'animation et de fiction ?

Réponse jusqu'au 14 novembre 2015 à «Concours 1700»,
Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg
ou à concours1700@ville-fr.ch

Der musikalische Allrounder Mathieu Kyriakidis arbeitete mehrmals mit den Filmemachern Sam und Fred Guillaume zusammen. Ihre neueste Gemeinschaftsproduktion gelangte im Frühjahr 2015 in die Freiburger Kinos. Wie lautet der Titel dieses Animationsspielfilms?

Antwort bis 14. November 2015 an «Wettbewerb 1700»,
Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg
oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 316

En séance du Conseil communal du mardi 29 septembre 2015, M. le Syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 316. La réponse à donner était : « 100 ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M^{me} Yvette Fischer

gagne l'ouvrage *Sculpture 1500, Fribourg au cœur de l'Europe*, de Jean Steinauer, paru aux Editions Hier + Jetzt.

2^e prix M. Philippe Ducrest

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix M. Alphonse Margueron

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix M. Simon Corbaz

gagne une TPF Card, d'une valeur de 40 francs.

5^e prix M. Eric Chassot

gagne l'ouvrage *François Birbaum, Premier Maître du joaillier Fabergé 1872–1947*, paru aux Editions Méandre.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 8 NOVEMBRE 2015



EIDGENÖSSISCHE WAHLEN AM 8. NOVEMBER 2015

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **8 novembre 2015**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur l'objet suivant:

8 NOVEMBRE 2015 – ÉLECTIONS FÉDÉRALES

1. Election de la députation fribourgeoise au Conseil des Etats – deuxième tour (sous réserve)

OÙ ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice

QUAND ?

Le bureau de vote est ouvert aux électrices et électeurs: le samedi de 10h à 12h le dimanche de 10h à 12h

VOTE ANTICIPÉ:

PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie** est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'une mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17h. Dès vendredi 17h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9h, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3.
 - La liste électorale doit être introduite dans l'enveloppe qui correspond à l'élection en cause – format C5.
 - Les enveloppes (format C5) doivent être placées dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.
 - Pour le retour par la Poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique / manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la Poste au plus tard le jeudi qui précède l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 REDP:

le mardi qui précède le jour du scrutin, à 12 h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP:

le dimanche, à 12 h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der eidgenössischen Wahlen am **8. November 2015** gelangen in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung

8. NOVEMBER 2015 – EIDGENÖSSISCHE WAHLEN

1. Ständerat: zweiter Wahlgang (unter Vorbehalt)

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für die Stimmberechtigten geöffnet:
Samstag 10.00–12.00
Sonntag 10.00–12.00

VORZEITIGE ABSTIMMUNG:

BRIEFLICH ODER DURCH ABGABE BEI DER GEMEINDE

In Anwendung von Art. 18 PRG kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- Brieflich:** Das verschlossene und **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- Abgabe bei der Gemeinde:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr im Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17.00 Uhr bis spätestens Sonntag um 9.00 Uhr kann das verschlossene Antwortcouvert in den Briefkasten des Stadthauses (Rathausplatz 3) gelegt werden.
 - Die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.
 - Für die Rücksendung per Post streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendung spätestens am Donnerstag vor der Wahl bei der Post aufzugeben.

STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Einsammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag vor dem Urnengang um 12 Uhr

SCHLIESSUNG DES URNENGANGS – Art. 20 PRG:

Sonntag um 12 Uhr.

Réception des **jeunes citoyens** majoritaires

VIE CIVIQUE

Le 5 octobre dernier, le Conseil communal a officiellement accueilli dans la vie civique les Fribourgeoises et Fribourgeois nés en 1997, génération qui fête cette année son dix-huitième anniversaire.



© Ville de Fribourg / V.B.

Depuis plus de dix ans, les autorités communales convient à une soirée récréative tous les Fribourgeois qui atteignent leur majorité dans l'année, obtenant ainsi le droit de participer pleinement à la vie civique.

Le 5 octobre dernier, une trentaine de jeunes ont accepté l'invitation du Conseil communal et se sont réunis à La Spirale. Au programme de la soirée, animation musicale par le groupe Cauliflower ainsi que des échanges d'idées et d'opinions avec les membres du Conseil communal et diverses personnalités politiques de la cité. En préambule, les quelques mots de Pierre-Alain Clément, syndic, ont coïncidé avec l'actualité: « Vous acquérez de nouveaux droits, et en particulier celui de sortir plus tard, voire très tard, celui d'être autonome, celui de vote, que ce soit pour des votations ou pour des élections. » Ce dernier privilège, certains d'entre eux l'ont assurément fait valoir le 18 octobre dernier. A l'issue de la rencontre, chacun des participants s'est vu remettre le jeu Helvetiq, grâce auquel ils pourront parfaire leurs connaissances, notamment en matière de civisme.

Du **blanc**
en or



VINS DE LA BOURGEOISIE

La cuvée 2014 de la Bourgeoisie de la Ville a séduit les jurys de quatre concours œnologiques de renom: les Lauriers d'Or Terravin, la Sélection des vins vaudois, le Grand Prix du vin suisse et le Mondial du Chasselas. Ce sont six médailles d'or et quatre d'argent qu'ont remportées les vins blancs du Domaine de l'Hôpital, sis en Lavaux. Le rosé de Gamaret n'est pas en reste, remportant, lui aussi, le premier prix.

Malgré une météo estivale défavorable à la vigne, les agréables températures automnales ont fait mûrir du raisin de qualité. Le savoir-faire de François Meylan et de Martin Haab, respectivement œnologue et vigneron de la propriété bourgeoise, a fait le reste.

La production du Domaine de l'Hôpital est à découvrir à la Cave de Fribourg (rue des Alpes 14), ouverte mercredi et vendredi de 14h à 17h.



Adressage correct, distribution sans retard

DIRECTIVES DE LA POSTE

La Ville de Fribourg et La Poste s'allient pour diffuser des directives assurant une distribution efficace du courrier. Dans ce contexte, elles rappellent l'importance d'une présentation et d'une composition correctes des adresses et soulignent la nécessité de la mention « Ville de Fribourg » dans toute lettre envoyée à la commune.

Le Conseil communal ainsi que les 17 Services communaux reçoivent chaque jour bon nombre de lettres. Si l'acheminement de celles-ci par La Poste est généralement assuré en temps et en heure, il arrive, cependant, qu'un courrier prenne du retard, soit retourné à l'expéditeur, voire n'atteigne jamais son destinataire. Le géant jaune et la Ville de Fribourg mettent tout en œuvre pour éviter ces désagréments. Toutefois, une erreur humaine dans l'adressage peut aussi être à l'origine du problème; une adresse non conforme aux directives de La Poste ralentit

ou empêche la distribution. Les règles formelles édictées par La Poste permettent d'assurer une distribution sans accroc. Elles peuvent être obtenues sur www.poste.ch/presentationlettre ou par téléphone auprès du service clientèle de La Poste au 0848 888 888.

Lettres adressées à l'administration communale

Pour tout courrier envoyé à la Commune, il est essentiel de débiter l'adresse par la mention « Ville de Fribourg ». Sans cela, la lettre risque de ne pas arriver à bon port. L'indication du Service communal est

bienvenue, mais pas nécessaire. Pour trouver le nom de celui-ci, plusieurs possibilités existent: regarder

le document auquel vous répondez ou consulter le site internet de la Ville de Fribourg, www.ville-fr.ch.

EXEMPLES D'ADRESSAGES CORRECTS

Ville de Fribourg
M. Pierre-Alain Clément
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg

Ville de Fribourg
Administration générale
M. Pierre-Alain Clément
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg

EXEMPLES D'ADRESSES ERRONÉES

M. le syndic
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg

Pierre-Alain Clément
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg



LA FUTURE ÉCOLE DE LA NEUVEVILLE

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'infrastructures scolaires, la Ville de Fribourg a lancé, en mai dernier, un concours d'architecture en vue de l'agrandissement de l'école primaire de la Neuveville. La tâche des participants: concilier de manière pertinente les besoins croissants en locaux et la mise aux normes des espaces actuels avec les contraintes du site. Dès le 6 novembre, les maquettes et les plans des projets en compétition seront présentés dans l'ancienne usine de chocolat Villars (route de la Fonderie 2, entrée dans la cour, cage d'escalier n° 2, 4^e étage). L'exposition sera vernie le jeudi 5 novembre à 18h. A cette occasion, le nom du lauréat sera révélé au public. Ve 6 au ma 17 novembre, lu-ve 17h-19h, sa 14h-18h.



Deux parrains RailFair, André Conus et Pierre Savary, pendant leur service. © Ville de Fribourg

Des parrains et marraines bienveillants

SÉCURITÉ EN GARE

Lancé au début des années 2000 par les CFF, RailFair est un concept de sécurité mettant en place différentes stratégies pour garantir le bien vivre ensemble dans les gares. Parmi les actions se trouve le programme de parrains et marraines de gare bénévoles, auquel participe la Ville de Fribourg depuis 2011. Rencontre avec deux volontaires fribourgeois.

«A voir la meilleure atmosphère en gare de Fribourg pour que tout le monde puisse prendre le train tranquillement», c'est l'objectif pour lequel s'engagent Pierre Savary et André Conus, ainsi que six autres bénévoles du programme RailFair. Mis sur pied par les Chemins de fer fédéraux, RailFair vise à réduire les incivilités et le désordre dans les gares. Il comprend trois projets, dont le principal, le parrainage des gares, voit des parrains et marraines volontaires patrouiller régulièrement dans les gares, dont celle de Fribourg. Par leur présence, ils préviennent les situations pouvant causer une impression de malaise et résolvent les conflits mineurs par le dialogue. La gare de Fribourg n'est pas un endroit dangereux mais avec l'important flux de personnes qui la traverse chaque jour, un sentiment d'insécurité subjectif peut être ressenti. Suivre deux parrains pendant leur service suffit à s'en rendre compte.

Prévention et médiation

Après avoir revêtu leur badge et leur gilet portant le logo des CFF, Pierre Savary et André Conus amorcent la première de leurs multiples rondes dans la gare, de l'entrée principale aux quais de la station TPF. Dès la sortie des écoles, ils s'affairent à

désengorger le hall et à maintenir les passants à distance des guichets TPF, afin que les employés de l'entreprise puissent entendre les requêtes de leurs clients. Un tour sur les quais donne l'occasion aux bénévoles de rendre les voyageurs attentifs aux consignes de sécurité tel le respect des lignes blanches pour éviter les accidents avec des trains non annoncés. Les deux hommes jettent ensuite un rapide coup d'œil à la zone autour du Postomat et aux toilettes mais, comme «il n'y a jamais de problème dans ce coin, nous ne nous y attardons pas», précise Pierre Savary, actif depuis 2011. L'après-midi se poursuit par des remarques aux personnes qui traversent le hall, l'un sur une trottinette, l'autre sur un skateboard, au groupe qui stationne devant les portes principales, rendant difficile l'entrée et la sortie, aux personnes assises sur les escaliers menant aux quais, aux voyageurs fumant dans la gare routière... De petites incivilités pas bien graves, mais qui peuvent s'avérer imprudentes. C'est par un chaleureux «Bonjour!» que les parrains engagent la conversation et informent les personnes «fautives» que leur comportement peut être dangereux ou qu'il est simplement interdit. La conversation est courtoise, la bonne humeur domine et un peu d'humour est toujours bienvenu.

Très peu de remarques sont mal perçues. Outre la prévention, les parrains renseignent les touristes, aident les voyageurs à acheter leur titre de transport aux automates, assistent les passagers pour décharger les poussettes et les bagages... Cette fonction n'est pas pour leur déplaire «On s'est aussi engagés pour améliorer la carte de visite de la ville.», énoncent-ils.

Jamais en danger

La sécurité des volontaires est une priorité de la Ville de Fribourg et des CFF. Les parrains et marraines patrouillent toujours en duo et ils connaissent les limites de leur engagement. Lorsque la discussion ne suffit pas à résoudre un conflit, ils sollicitent l'intervention de la police ou des agents de sécurité professionnels qui patrouillent de manière régulière dans la gare.

Nouveaux volontaires bienvenus

Afin d'offrir une présence accrue sur le terrain, l'équipe fribourgeoise a besoin de bénévoles supplémentaires. Le parrain ou la marraine idéale, Pierre Savary le/la décrit comme «ayant le contact facile, étant prêt/e à porter assistance et à s'engager pour le mieux vivre ensemble». Les marraines sont tout autant prises au sérieux que leurs confrères mas-

culins. Les horaires sont fractionnés en trois services: 15h - 18h, 16h - 19h ou 19h - 22h. Les bénévoles définissent eux-mêmes leurs jours et heures d'activité. Cependant, ils ne sont pas autorisés à être actifs plus de huit fois par mois. Avant de s'engager, chaque volontaire potentiel effectue une tournée d'essai avec un parrain ou une marraine. Si, après cette première approche, la motivation est intacte, deux formations sont obligatoires. La première, dispensée par la Croix-Rouge, se concentre sur la résolution des conflits et la non-violence. La seconde concerne les CFF et leur fonctionnement. Ensuite, la première patrouille est toujours effectuée avec un bénévole expérimenté. En contrepartie à leur investissement, les volontaires sont défrayés à hauteur de Fr. 20.- par service et ils peuvent profiter d'un abonnement CFF demi-tarif. Mais la plus grande récompense reste le sentiment «d'agir pour la bonne cause», affirment les deux hommes.

CONTACT

Pour se renseigner ou s'engager comme parrain ou marraine de gare:
Police locale: 026 351 74 25
ou police@ville-fr.ch



© Photo Chrau-M.

Mémorial des grenadiers

En flânant au centre-ville, le marcheur aura remarqué l'œuvre d'art en acier installée à la rue des Alpes, à l'extrémité du square des Places. Offert à la ville pour le 100^e anniversaire de la reconstitution du Contingent des grenadiers fribourgeois en 2014, ce mémorial porte le nom de *Koinonia*, mot grec signifiant « communauté ». On la doit à Hans Schöpfer, artiste reconnu et ancien professeur à l'Université de Fribourg. Devant cette pièce se tiendra, le 8 novembre, la cérémonie *In Memoriam*, qui y voit les grenadiers rendre hommage aux défunts du Contingent, avant de se rendre en cortège à la cathédrale Saint-Nicolas.

Koinonia est emplie de symboles. Elle se compose de deux plaques d'acier, imbriquées l'une dans l'autre en angle droit et soudées, afin de former horizontalement une croix d'une hauteur de 1 m 84. Dans ces plaques sont coupées des figures géométriques, aux tailles et motifs différents. Certaines sont ouvertes jusqu'à l'extérieur de la paroi, marquant l'échange et les diverses constellations du monde actuel. Par opposition aux « fenêtres » en angle droit, les parois sont arrondies vers le haut, référence aux coupes, caractéristiques de l'architecture religieuse. La base de la sculpture forme une croix discrète, en allusion aux valeurs sur lesquelles est bâtie la société. Dans son socle en béton se trouvent divers documents, dont la liste des grenadiers ayant participé au financement de l'œuvre.

Michel AUDERSET

30 ans de danse

Le 14 novembre prochain, un ballet peu ordinaire se jouera au Musée d'histoire naturelle. Pour fêter ses 30 ans, la compagnie Fabienne Berger y présente une création chorégraphique originale. Les danseuses s'immisceront dans la salle des vertébrés du monde en invitant le public à se faufiler avec elles au milieu de la faune en vitrine. Jouant de la confusion et de la continuité entre l'humain et l'animal, elles développent un langage chorégraphique paradoxal.

Chargé de la mise en espace et des costumes du projet, le designer fribourgeois Jérôme Berbier s'imprègne du processus de création de Fabienne Berger tout en la suivant de sa propre réflexion. L'enjeu est de mettre en valeur les corps et leurs mouvements dans un cadre insolite.

Sa 14 novembre, 20h, Musée d'histoire naturelle.
Infos : www.fabienneberger.ch

Journée des proches aidants

RECONNAISSANCE ET SOUTIEN

Les proches aidants seront à l'honneur le 30 octobre. Divers événements répartis sur l'ensemble du territoire cantonal viseront à faire reconnaître cette aide essentielle et à donner des informations sur les soutiens existants, permettant à ces personnes d'éviter l'épuisement.

Être proche aidant, c'est offrir un appui à une personne de son entourage qui est atteinte dans sa santé ou dans son autonomie. On estime que c'est une personne sur sept qui reçoit une aide informelle de la part de proches, presque exclusivement des conjoints et des enfants, parmi eux principalement des femmes. Par leur engagement, ces personnes fournissent un travail primordial pour la société.

Reconnaître l'engagement des proches aidants

L'Etat de Fribourg, via la Direction de la santé et des affaires sociales, s'est allié à d'autres cantons romands pour mener une campagne destinée aux proches aidants. Placée sous le slogan « Proches aidants tous les jours », la Journée intercantonale du 30 octobre constitue un acte symbolique en vue de la reconnaissance de la contribution des proches aidants. Cette entreprise est soutenue par un comité composé d'organisations de soutien, qui a édité à cette occasion une brochure disponible sur le site internet www.fr.ch/proches-aidants.

Des offres de soutien pour ne pas s'épuiser

Cette campagne a pour but de renseigner celles et ceux qui accompagnent un proche au sujet des offres de soutien disponibles sur le territoire fribourgeois et de les inciter à y recourir avant de s'épuiser.

Les festivités du 30 octobre sont un signe fort pour ces personnes, dont le rôle reste peu connu. Elles font la part belle à des manifestations variées, riches en informations et en possibilités d'échange d'expériences. Après un petit déjeuner spécial bénédiction, une partie officielle, se déroulant à l'Ancienne Gare, lancera la journée en ville de Fribourg. Des témoignages de proches aidants et des conférences animeront la matinée, durant laquelle des partenaires institutionnels et des associations présenteront leurs prestations et offres de soutien. L'après-midi est consacré aux échanges et à des portes ouvertes. La journée se terminera par la projection du film *De toutes nos forces* au cinéma Rex. Tous les événements sont gratuits. Tout proche aidant qui souhaite participer à ces activités peut solliciter – sans frais – les services de relève mentionnés dans le programme sous www.fr.ch/proches-aidants.

PRÉCISIONS

En 1990, Fribourg a été le premier canton suisse à reconnaître l'engagement des proches aidants en offrant une indemnité forfaitaire (max. 25 francs/jour) pour la prise en charge d'un proche. Ce sont les communes qui gèrent l'octroi de cette indemnité selon des critères spécifiques à chaque région.



La caravane de REPR sur le parking de l'ancienne usine à gaz (Planche-Inférieure 5).

© REPR

Une aide pour les proches de détenus

RECHERCHE DE VOLONTAIRES

Relais enfants parents romands (REPR) est une association qui offre écoute et soutien aux familles de personnes détenues dans les prisons romandes. Active à Fribourg, elle recherche des bénévoles pour tenir un lieu d'accueil, une fois par semaine devant la prison centrale.

La prison passe pour un sujet tabou. C'est pourquoi les proches de personnes détenues peinent à rassembler des informations sur leurs droits. L'association Relais parents enfants romands s'efforce de pallier ce manque de structures spécifiques. Soutenue par la fondation zurichoise Drosos, elle a ouvert des espaces d'information devant les prisons, destinés aux familles de personnes privées de liberté. Le premier a vu le jour à Genève il y a dix ans et d'autres sont maintenant implantés dans plusieurs cantons romands. Là, des bénévoles sont à disposition des familles pour dispenser des renseignements ou simplement proposer un endroit où s'asseoir avant et après l'heure de visite.

A Fribourg, les accueillants bénévoles de REPR sont installés dans une caravane, en face de la prison centrale. Une demi-heure avant et après l'heure de visite hebdomadaire, ils sont là pour écouter les familles, leur offrir leur présence et répondre aux questions. Celles-ci sont nombreuses. En effet, durant son parcours pénal, un détenu change deux à trois fois d'établissement pénitentiaire. Les proches doivent à chaque fois s'adapter à de nouvelles règles : heure des visites, procédure pour les solliciter, ce qu'ils ont droit d'apporter... Ces détails diffèrent d'une prison à l'autre. Par ailleurs, malgré la bonne volonté de chacun, une distance existe entre les familles et le personnel des prisons. REPR est là pour faire le lien.

Pour s'engager comme accueillant, une facilité d'écoute, de l'aisance dans le dialogue et de l'empathie sont nécessaires. Des connaissances en droit pénal ou du milieu carcéral ne sont pas essentielles, mais il faut une réelle volonté de s'informer ainsi que du temps pour participer à des formations. Pendant les heures d'ouverture de la caravane, les bénévoles ne sont pas livrés à eux-mêmes. S'ils ne peuvent fournir le renseignement, un professionnel se tient à disposition par téléphone et une permanence téléphonique gratuite répond chaque matin aux familles. Et, dans la majorité des cas, « les proches ont surtout besoin de parler. L'écoute est primordiale », confie Loraine Kehrer, responsable romande des bénévoles.

En 2014, la caravane fribourgeoise a comptabilisé 42 jours d'ouverture, permettant aux volontaires d'établir des échanges avec 400 personnes.

L'équipe de REPR compte aussi des professionnels du domaine. L'antenne fribourgeoise comprend une intervenante socio-éducative, une psychologue et une coordinatrice. Parmi ses réalisations, il faut relever l'organisation d'un atelier-créatif réunissant les pères détenus et leur/s enfant/s.

REPR

Avenue du Midi 17
021 791 02 72
info@repr.ch
www.repr.ch

Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

GRANDE GUERRE, GRANDE MISÈRE

Dire que le XX^e siècle semblait s'ouvrir sous les meilleurs auspices! Mais la Grande Guerre

va enrayer pour des décennies tout développement économique sur les bords de la Sarine. A défaut d'investissement dans l'économie, tous les efforts sont mis dans d'éphémères chantiers d'occupation, cache-misère pour les Fribourgeois victimes de la pénurie.

Début août 1914, partis politiques et syndicats se disputent autour de la composition de la commission d'initiative, chargée de donner des renseignements aux familles ouvrières qui tombent dans le dénuement par suite de l'absence des hommes mobilisés aux frontières. Le 20 août, la commune lance un « Appel » solennel au don : « En ces temps de calamités, on ne saurait assez s'apitoyer, sur le sort des familles, souvent chargées d'enfants dont le seul soutien est parti à la frontière, ou manque de travail, par suite de la fermeture des chantiers.

Elle est noble leur tâche, mais combien aussi est grand leur sacrifice : Laisser sans ressource, une famille qui vivait heureuse de son unique travail. Que ces braves pères de famille, sachent au moins, qu'en sacrifiant pour la patrie, leur temps, leur bonheur, leur vie peut-être, que leurs femmes et leurs enfants, n'ont pas faim, et que le mot 'charité' en pays de Fribourg, n'est pas un vain mot (...) Les dons soit en espèces, soit en nature seront acceptés avec reconnaissance et les noms des donateurs seront publiés. La Caisse de Ville (Maison de Ville, bureau n° 12) est chargée de recevoir tous les dons en espèces. Les dons en nature [lait, pain, etc.] seront remis à la Direction de Police locale »¹.

En marge du fracas de la guerre, le coût de la vie renchérit considérablement tandis que la crise se prolonge et s'aggrave, frappant de plein fouet les métiers de la construction. Règne à Fribourg le « calme énorme des affaires »². Le 15 août, l'Union ouvrière de Fribourg, par la voix de son président, Oscar Cotting, propose l'ouverture d'un chantier de type maison d'école en l'Auge ou bains publics : « Vu les pénibles circonstances que nous traversons une partie de nos ouvriers qui n'ont pas été appelés sous les drapeaux se trouvent sans travail et par suite sans pain. Des secours ont été organisés par vos soins ce dont nous vous remercions. Nous aimerions cependant mieux du travail... »³. Dans sa réponse du 12 novembre, l'autorité communale tient à préciser que « la commune de Fribourg n'est malheureusement pas en mesure, dans les circonstances présentes, d'entreprendre la construction de bâtiments publics dont l'utilité a été plus ou moins reconnue par le Conseil général. Son budget très serré ne lui permet pas, du moins pour le moment, d'assumer ces dépenses extraordinaires. Par contre, nous vous invitons à vous adresser à la communauté réformée de notre ville, afin de lui faire hâter la construction de l'hospice Jules



Daler »⁴. L'Edilité n'en ouvre pas moins un chantier à Gambach pour l'achèvement des travaux d'aménagement de l'avenue Louis-Weck-Reynold, lequel occupe plus de 200 travailleurs jusqu'en février 1916. Le 10 février 1916, le Conseil communal revient à la charge auprès du Conseil d'Etat au sujet de « la misère profonde dans laquelle se trouvait la classe ouvrière de notre ville » et décide d'entreprendre « dès maintenant, la correction de la route communale, dite du Stadtberg, qui relie nos bas-quartiers, la route cantonale Fribourg-Berne et qui, une fois améliorée, constituerait, en somme, la meilleure voie de communication carrossable entre l'Auge et les quartiers supérieurs de la Ville »⁵. Le 3 août 1915, le Conseil communal décide de soutenir l'ouverture à Fribourg des ateliers de confection de la Société suisse d'uniformes gris-vert⁶, qui s'installe jusqu'à la fin 1916, dans la salle des Tisserands en l'Auge et dans celle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Zaehringen. Le 31 décembre 1914, la directrice de l'office central d'informations et d'assistance – initiative privée largement subventionnée par la commune – est priée de secourir indistinctement les bourgeois comme les non-bourgeois⁷. A cet office se rattaché également un service chargé

de la concentration des vieux vêtements et vieilles chaussettes à proposer ensuite à bas prix ou même gratuitement aux familles à revenus modestes qui reçoivent en outre de l'administration forestière du bois à brûler à prix réduit.

Les premiers Restos du cœur

A partir du premier hiver de guerre, « l'œuvre des soupes populaires » créée « en vue de venir en aide à la population nécessiteuse de notre ville » livre chaque jour, en hiver, des rations abondantes de soupe, pain et légumes, à un prix extrêmement modique : 10 centimes la portion⁸. Le 15 février 1916, « M. Brulhard, président de la Commission des soupes populaires, annonce que vu les grosses dépenses, la commission se voit obligée de diminuer la distribution des rations de soupes ». Ce service s'arrêtera le 8 avril suivant⁹. Entre-temps, la commune précise, en date du 13 août 1915, qu'elle a, « en vue de soulager la classe indigente », entrepris des achats en gros de pommes de terre, riz, pâtes alimentaires, semoule de maïs, flocons d'avoine, sucre, pour la revente à bas prix aux particuliers¹⁰. La *Feuille officielle* du samedi 23 décembre 1916, n° 52, informe les « classes pauvres » de la commune qu'elles doivent motiver leur demande afin de bénéficier d'une réduction de 20%, sur les



Des enfants autour de la fontaine de la Samaritaine, avant 1916
© Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg. Collection de cartes postales

prix des denrées de base. Chaque adulte indigent et chaque enfant de quatre ans au moins pouvaient obtenir 250 grammes de pain par jour et chaque mois 750 grammes de riz et de semoule de maïs, 500 grammes de flocons d'avoine et un kg de sucre. Le 16 octobre 1917, « au sujet de l'organisation de restaurants populaires combinés avec le fonctionnement des soupes », le Conseil communal suggère au président de l'œuvre des soupes populaires d'ouvrir de nouveaux locaux pour la distribution des soupes en l'Auge, à la Tour Henri et si possible à l'école ménagère de la rue de Morat. A défaut de Restos du cœur à proprement parler, des abris chauffés sont prévus, dès le lundi 2 décembre, au Criblet, à l'école du Bourg, au Schiffhaus (ancien chantier naval dans le quartier de la Neuveville) et à l'ancienne Auberge du Cerf en l'Auge. En moins d'une semaine, 4024 litres de soupes sont distribués¹¹.

A la fin de cette guerre épuisante, la moitié des 371 enfants de l'Auge arrivent en classe sans avoir déjeuné. Tous quartiers confondus, près de 500 enfants (sur 1763) considérés comme « pauvres » sont insuffisamment nourris le matin. Décision est prise de distribuer aux élèves concernés, à compter du 3 février 1919, avant l'ouverture des classes, une soupe abondante et substantielle.

Par la même occasion, la commission des écoles est invitée « à faire une enquête pour connaître les parents qui, par négligence, n'alimentent pas ou insuffisamment leurs enfants le matin, afin que des mesures de rigueur soient prises contre eux par l'autorité compétente »¹².

Alain-Jacques TORNARE

¹ AVF, Conseil communal de la Ville de Fribourg. Pièces diverses, 1914, 2. Séance du 18 août 1914, enveloppe 33.

² Selon la formule de la grande brasserie de Beaufregard en date du 13 février 1915. AVF, Conseil communal de la Ville de Fribourg. Pièces diverses, 1915, 1. Séance du 3 mars 1915, enveloppe 9.

³ AVF, Conseil communal de la Ville de Fribourg. Pièces diverses, 1914, 2. Séance du 18 août 1914, enveloppe 33.

⁴ AVF, Conseil communal. Copies-lettres. 24.1.1914-7.1.1915, fol. 415.

⁵ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 2.12.1915-27.9.1916, fol. 97-98.

⁶ AVF, Protocole du Conseil communal, 1915, fol. 181.

⁷ AVF, Conseil communal. Copies-lettres. 24.1.1914-7.1.1915, fol. 503.

⁸ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 26.6.1918-14 juin 1919, fol. 226-227.

⁹ AVF, Protocole du Conseil communal, 1916, fol. 38 et 78

¹⁰ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 339.

¹¹ AVF, Protocole du Conseil communal, 1917, fol. 224, 27 novembre, fol. 267, 18 décembre, fol. 284.

¹² AVF, Protocole du Conseil communal, 1919, 21 janvier, fol. 15-16, 21.

Découverte du mardi

LA GLOIRE D'UNE CITÉ D'EMPIRE



© Primula Bosshard

Les armoiries et les saints patrons de la ville représentés dans un vitrail n'auraient – à première vue – rien d'extraordinaire? Le vitrail d'Etat de Fribourg, daté de 1623, nous laisse cependant entrevoir cet univers complexe des us et coutumes helvétiques, qui entoure toute donation d'une fenêtre ornée de vitraux.

Cette œuvre, entrée dans les collections du MAHF en 1894, permet de découvrir les multiples circonstances et procédures à respecter lors de la donation entre les différentes institutions publiques ou entre donateurs privés. Au-delà de sa signification générale, l'iconographie nous révèle son trait régional, typiquement fribourgeois. Hélas, le succès du peintre-verrier ne dura guère.

Uta Bergmann, collaboratrice scientifique du Vitrocentre à Romont, vous emmène dans ce monde lumineux et coloré des vitraux armoriés à l'aube des Temps modernes lors de la prochaine **Découverte du mardi le 10 novembre à 18h30 au MAHF.**

A la bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi : 14h-18h
Mercredi : 10h-18h
Jeudi : 14h-20h
Samedi : 10h-12h

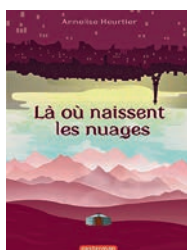


Roland Buti

Le milieu de l'horizon

Été 76 dans la campagne suisse romande. Le jeune Gus aide son père à la ferme, lit des bandes dessinées et traîne avec Mado, une fille de son village. Cet été va chambouler Gus, pas seulement à cause de la canicule, mais aussi pour toutes les perturbations engendrées dans sa famille. Sa mère et sa sœur s'éloignent de lui. La première le considère comme un adulte, la seconde le voit encore comme un enfant. Son père,

pourtant infatigable, s'enferme le jour, pour cacher sa tristesse. Gus, accablé, prend alors en main l'exploitation agricole. Un jour, au bord d'un ruisseau, il découvre le secret de sa mère. Son enfance s'évapore et l'eau du ruisseau emporte tout son monde.



Annelise Heurtier

Là où naissent les nuages

A seize ans, Amélia vit dans un cocon doré. A reculons et la trouille au ventre, elle part seule durant un mois dans un centre d'accueil pour enfants des rues en Mongolie. Le lecteur découvre le pays en même temps que la narratrice. Splendeur des paysages, stupeur, dégoût et indignation face à la pauvreté et à la violence des rues. Les réflexions suscitées autour des

démarches humanitaires sont intéressantes, entre la bonne conscience occidentale, et l'immersion totale dans les conditions de vie sordides des populations en difficulté. Cet ouvrage pour la jeunesse est à la fois un roman agréable à lire et un documentaire sur la Mongolie d'aujourd'hui. Ce roman a gagné le prix 2015 Lire Délire prix RTS littérature ados.

Vendredi 20 novembre et 11 décembre à 16 h 30

Contes pour les enfants avec Caroline.

Mercredi 11 novembre à 18 h 30, salle Rossier

Rencontre avec Paul Grossrieder, ancien directeur du CICR. Conférence organisée par l'Alliance Française, entrée pour les non-membres CHF. 10.–.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr



Rainbow Rowell

Eleanor & Park

Sie sind beide Aussenseiter: Die pummelige Eleanor und der gut aussehende, aber schüchterne Park. Als er ihr im Schulbus den Platz neben sich frei macht, halten sie wenig voneinander. In der Schule ist sie das Opfer übler Mobbing-Attacken und zu Hause hat sie mit vier Geschwistern und einem tyrannischen Stiefvater nur Ärger. Doch als sie beginnt, Parks Comics mitzulesen, entwickelt sich ein Dialog zwischen den beiden. Zögerlich tauschen sie Kassetten, Meinungen und Vorlieben aus. Dass sie sich ineinander verlieben, scheint unmöglich. Doch ihre Annäherung gehört zum Intensivsten, was man über die erste Liebe lesen kann. Hinreissend für sensible junge Leser, die nicht gleich abschalten, wenn die Handlung im Prä-Internet-Zeitalter spielt.



Lukas Bärfuss

Stil und Moral

Wenn Lukas Bärfuss über die grossen Begriffe nachdenkt: Freiheit, Lüge, Raum, Zeit, «Wo bin ich hier?», dann geschieht das nie im luftleeren Raum der Abstraktion. Immer erzählt er Geschichten. Vor allem wendet er den Blick auf die Menschen, auf die Beziehungen zwischen ihnen. Seine biografischen Erfahrungen am unteren Ende der Gesellschaft mögen den Blick geschärft haben für Ungerechtigkeiten und für wohlfeile Ratschläge. Immer wieder spielt Bärfuss modellhaft durch, in welches Dilemma einer geraten kann, der im moralischen Sinn richtig handeln will.



Harper Lee

Gehe hin, stelle einen Wächter

Mit «Wer die Nachtigall stört» schrieb Harper Lee einen Klassiker des zwanzigsten Jahrhunderts. Jetzt erschien ihr bisher unveröffentlichtes Debüt, das sich zum berühmten Nachfolger verhält wie Dr. Jekyll zu Mr. Hyde. Denn darin bringt Harper Lee ihren eigenen Helden zu Fall und kratzt am idealisierten Selbstbild der Amerikaner. Mit Spannung erwartet, von der Literaturwelt sowohl hoch gelobt als auch stark kritisiert, wartet das Buch darauf, dass Sie sich selbst eine Meinung dazu bilden.



© Pandour

Des riffs **crescendo**

ORDINATEURS ET GUITARES

Qui dit musique électronique, dit souvent ordinateur. Ce n'est pas faux. Mais rien n'empêche d'ajouter des « vrais » instruments. C'est ce mélange technologie-acoustique qui a fait connaître les quatre « sales gamins » de **Pandour**.

« Notre composition est assez originale. Même si nous n'avons rien inventé, il est vrai que peu de groupes évoluent dans le même style que nous. » Adrien Clot, Luc Bersier, Michael Francey et Simon Mozer, les « sales gamins » du groupe Pandour, mélangent la musique électronique avec des guitares, le tout repassé sous les bidouillages d'un ordinateur. Le résultat fait parler de lui. A l'initiative du projet Pandour se trouvent Luc et Michael. Les deux se sont intéressés à la musique électronique en fréquentant divers lieux électro de Fribourg. Après avoir « passé des disques » à Fri-Son, ils se tournent vers la production. « On a ensuite voulu prendre une dimension autre que le simple *DJing* en enregistrant avec des instruments. C'est Luc qui a approché Simon et Adrien », raconte Michael. Après quelques expérimentations, tout s'est accéléré lorsqu'un ami leur propose un concert à Fri-Son. « Nous n'avions alors ni nom ni morceau et le délai était très court. On a hésité. Finalement, on y est allés. On a créé cinq titres et on s'est trouvé un nom. C'était directement la méga pression ! » C'était le 5 novembre 2011. La soirée s'est plutôt bien passée, puisque, quatre ans plus tard, Pandour est toujours là.

Un son plus chaud

La technologie et les ordinateurs permettent une création infinie dans la musique électronique. Techniquement, Pandour connaît bien son

affaire. « Ça marche à peu près comme ça, tente de résumer Simon pour les non-initiés, Luc a enregistré des boucles (motifs musicaux) dans son ordinateur. Il a tiré celles-ci de vieux vinyles ou de mélodies trouvées sur internet, qu'il a ensuite retravaillées. Sur ces pistes, il met des effets afin de créer une base rythmique. Par-dessus, Michael et moi jouent du synthétiseur et Adrien et moi ajoutons nos guitares. Ce que nous interprétons passe directement dans l'ordinateur de Michael, qui amplifie les guitares numériquement et donne de la dynamique au morceau. On n'a pas d'amplificateur, pas comme les Rolling Stones par exemple ! » Michael poursuit l'explication : « Je mets ensuite des effets et bidouille encore pour obtenir des sons différents. On peut passer d'une sonorité à une autre très différente, du rock à la musique plus orientale, par exemple. L'ordinateur offre des possibilités sans limite qu'on exploite. » Même si la technologie nouvelle permet de faire de la musique sans instruments, Pandour inclut tout de même deux guitares. « Avec elles, le son est plus organique », précise Luc. « Et on se distancie de la musique électronique qui sort de l'ordinateur avec un côté très froid », continue Simon. Question acoustique, Luc et Adrien s'y connaissent car ils bénéficient d'une solide formation musicale, respectivement de piano classique et de guitare jazz et classique. Ce mélange rend leur musique particulière. Difficile de les classer, tant les



sons durant un live évoluent. Libéré des contraintes de la chanson, oublié le modèle couplet – refrain, Pandour construit ses performances comme un voyage musical. « Les *tracks* commencent lentement et montent en intensité. On ajoute des percussions soutenues et dansantes ainsi que des sons, venant souvent de la musique du monde », qui fait partie des influences des quatre Fribourgeois. Leur but est de faire bouger le public. « On a l'impression de ne pas être à notre place lorsque les gens stagnent et nous regardent. Cela ne veut pourtant pas dire qu'ils n'aiment pas ce qu'on fait mais c'est plus agréable de les voir danser ! », résume Adrien.

« Valoriser ce qui se fait à Fribourg »

Les quatre Fribourgeois se font connaître dans le milieu de la musique électronique à Fribourg et ailleurs, grâce à de nombreuses performances live. « On a formé Pandour sans trop savoir où ça nous mènerait. Au tout début, on a joué à Fri-Son puis quelques engagements par-ci, par-là. » Depuis peu, leur agenda se remplit de plus en plus. « On le doit à beaucoup de monde, reconnaît Adrien. Daniel

Fontana du Bad Bonn nous a ouvert des portes en Suisse alémanique, Nadia de Braise Bookings nous cherche des dates. Sans oublier Feldermelder ». Le célèbre musicien singinois, qui a tourné dans le monde entier, a, en effet, produit l'album à venir de Pandour. « Faire ce disque a été compliqué car notre musique est difficile à transcrire. On a eu de la peine à savoir comment on voulait que ça sonne ! » Leur production, *Ursa Minor*, sortira à la fin de l'année. Pour la suite, Pandour continuera sur son schéma ordinateur et deux guitares, tout en expérimentant. « La technologie est toujours en évolution ! », prévient Michael. Pandour signifie « sales gamins, dans le parler local. » En plus de la phonétique et de la connotation qui leur plaisent, c'est un contraste voulu et assumé avec l'anglophonie qui domine dans l'électro. Ils revendiquent ainsi leur origine et « valorisent ce qui se fait à Fribourg. » Parce que ce qui se fait ici dans la musique électronique, « c'est bon » !

Vendredi 30 octobre

Palace Saint-Gall, dans le cadre de Kilbi im Fall

www.facebook.com/Pandour

RENCONTRE AVEC NICOLAS SIFFERT, EMPLOYÉ À LA DÉCHETTERIE DES NEIGLES

La déchetterie des Neigles est un endroit bien connu et apprécié des habitants. Ouverte 6 jours sur 7, elle accueille en moyenne 130 véhicules par jour. Les citoyens ont la possibilité d'y apporter plus de 20 types de matériaux à incinérer ou à recycler. Quatre employés les accueillent et veillent à ce que les objets soient déposés aux bons endroits. L'un d'entre eux, Nicolas Siffert, parle de son quotidien.

Quand et comment êtes-vous arrivé à ce poste ?

Je travaillais comme éboueur pour la Ville. Avec la mise en place du tri du plastique, le besoin en personnel était devenu plus grand et j'ai commencé en 2014 comme collaborateur fixe à la déchetterie des Neigles.

Quelles sont vos tâches quotidiennes ?

Avec mes collègues, nous contrôlons la marchandise apportée par les gens. En cas de besoin, nous donnons un coup de main pour porter les objets lourds comme des télévisions ou des meubles. Nous surveillons si les objets sont bien triés et déposés dans les bonnes bennes. Cette surveillance est surtout nécessaire pour le plastique. Nous conseillons aux citoyens de trier celui-ci selon trois sortes, flacons, films et plastique dur.

Pouvez-vous décrire les aspects positifs et négatifs de votre métier ?

J'apprécie le contact avec les gens qui sont, pour la plupart, sympathiques. Avec mes collègues, nous formons une bonne équipe et j'apprécie l'ambiance de travail.

Ce qui me déplaît, ce sont les personnes qui arrivent avec des grands véhicules remplis de déchets non triés. On doit leur demander de faire le tri des matières recyclables, ce qui n'est pas toujours simple.

Le fait de travailler dehors toute l'année ne me dérange pas même si, en hiver, c'est parfois pénible.

Quels messages souhaitez-vous passer aux lecteurs de 1700 ?

Les gens devraient se responsabiliser davantage et trier les déchets à la maison déjà. Cela nous aiderait beaucoup. Souvent, on nous apporte des objets encore en bon état, tels que des vélos pour enfants, des jouets ou des appareils ménagers. Au lieu de les emmener à la déchetterie, les citoyens devraient leur donner une deuxième vie. Il y a beaucoup de possibilités : les offrir à une personne qui en a l'utilité, les apporter à Coup d'pouce ou Emmaüs ou les vendre sur internet.

BEGEGNUNG MIT NICOLAS SIFFERT, MITARBEITER IN DER SAMMELSTELLE NEIGLES

Die Sammelstelle Neigles ist bei den Einwohnern bekannt und beliebt. Sie ist 6 Tage die Woche offen und empfängt täglich im Schnitt 130 Fahrzeuge. In der Sammelstelle können mehr als 20 verschiedene rezyklierbare oder brennbare Abfälle entsorgt werden. Vier Angestellte sind damit beschäftigt, den Leuten bei der Entsorgung ihrer Abfälle im richtigen Container behilflich zu sein. Einer von ihnen ist Nicolas Siffert.

Herr Siffert, wann und wie sind Sie zu dieser Stelle gekommen ?

Ich habe als Mitarbeiter bei der Kehrrechtabfuhr gearbeitet. Mit dem neuen Angebot für die Trennung von Plastik wurde der Bedarf an Personal in der Sammelstelle Neigles grösser, und so bin ich seit 2014 als fixer Mitarbeiter hier im Einsatz.

Was sind Ihre täglichen Aufgaben ?

Mit meinen Kollegen kontrollieren wir die Ware, welche von den Leuten in die Sammelstelle gebracht wird. Falls nötig, helfen wir beim Ausladen und Entsorgen von schweren Gegenständen wie z.B. Fernseher oder Möbel. Wir kontrollieren, ob alle Gegenstände in den richtigen Mulden entsorgt werden. Diese Kontrolle ist vor allem beim Plastik nötig. Dort helfen wir den Leuten, es nach den drei Sorten, Flaschen, Folien und Hartplastik, zu trennen.

Was sind die positiven und negativen Aspekte Ihres Berufes ?

Ich schätze den Kontakt zu den Leuten, welche mehrheitlich sympathisch sind. Mit meinen Kollegen bilden wir ein gutes Team, und ich schätze die Zusammenarbeit mit ihnen. Was mir weniger gefällt, sind die Leute, welche mit grossen Fahrzeugen gefüllt mit allerhand gemischtem Unrat kommen. Wir verlangen von ihnen, diesen zu trennen, und das ist nicht immer einfach. Die Tatsache, das ganze Jahr draussen zu sein, stört mich wenig – auch wenn es im Winter manchmal hart ist.

Welche Anliegen haben Sie an die Leser des 1700 ?

Die Leute sollten mehr Eigenverantwortung haben und ihre Abfälle bereits daheim trennen. Das würde die Arbeit in der Sammelstelle erleichtern. Oftmals werden uns Sachen gebracht, welche noch funktionstüchtig sind wie z.B. Kindervelos, Spielsachen oder Haushaltgeräte. Anstatt diese in die Sammelstelle zu bringen, sollten die Leute sie weiter verwenden. Es gibt dabei viele Möglichkeiten: sie jemandem zu schenken, der sie noch gebrauchen kann, sie ins Coup d'Pouce oder Emmaüs zu bringen oder auch über Internet weiterzuverkaufen.



Mémento

CONCERTS

Orchestre des Jeunes

œuvres de Mozart, Bruch et Honegger, di 25 octobre, 17 h, Aula de l'Université

Vêpres de Sergèï Rachmaninov
chœur de chambre de l'Université de Fribourg et chœur Pro Arte, di 25 octobre, 17 h, église du Collège Saint-Michel

Orchestre philharmonique de Strasbourg
ve 30 octobre, 20 h, Aula de l'Université

Ensemble Diachronie

œuvres de Carter, Rzewski et création de B. Hayoz, ve 30 octobre, 20 h, Musée Gutenberg

Vêpres d'orgue: D. Zaretsky
di 1^{er} novembre, 18 h 30, église des Cordeliers

Orchestre de chambre fribourgeois
me 4 novembre, 20 h, Equilibre

Orchestre symphonique suisse des jeunes
je 5 novembre, 20 h, Equilibre

Concert ADMA

di 8 novembre, 17 h, église des Capucins

Chœur Anonymos

Requiem de Mozart, di 8 novembre, 17 h, église du Collège Saint-Michel

International Piano Series

Haochen Zhang, di 15 novembre, 17 h, Aula Magna

NUITHONIE

(Villars-sur-Glâne)

Silencio !

par la Cie Le Magnifique Théâtre, du ma 3 au di 8 novembre, du je 12 au sa 14 novembre

Le jardinier

tout public, sa 7 novembre, 11 h, 17 h, di 8 novembre, 11 h, 15 h

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

L'histoire du soldat

ve 30, sa 31 octobre, 20 h

Der Menschenfeind

Fr., 6. November, 19.30 Uhr

Robot !

danse, ve 13, sa 14 novembre, 20 h

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

I bi nüt vo hie – Je suis pas d'ici

de et avec – von und mit C. Henriquez, bis 25. Oktober, ve, sa 20 h, di 17 h

Les acteurs de bonne foi

du 14 novembre au 6 décembre, ve, sa 20 h, di 17 h

THÉÂTRE

Friscènes

jusqu'au 25 octobre, www.friscene.ch

On s'en va

par la Cie Le Guignol à roulettes, sa 31 octobre, 7 novembre, 17 h, di 1^{er}, 8 novembre, 17 h, Théâtre des marionnettes

Compagnie Fribug: Yahvé, Dieu et tout le Tral'Allah

29-30 octobre, 1^{er}-29 novembre, 3-6 décembre, je, ve, sa, 20 h, di 17 h 30, Aula du Collège de Gambach

L'Ô

dès 2 ans, di 15 novembre, 17 h, Théâtre Crapouille, centre de quartier du Schoenberg (rte Mon-Repos 9)

KELLER POCHE

Rue de la Samaritaine 2

D Seisler – Wysoo sy si so wy si sy ?

von C. Schmutz und M. Kessler, Fr., 23., Sa., 24. Oktober, 20.15 Uhr

Denn, wo der Wienachtsboum het a d Türe gchlopfet...

Kinder, mit L. Pauli, So., 8 November, 11 Uhr, 14.30 Uhr

Time to kill

von L. Darbon, Fr. 13., Sa. 14. November, 20 Uhr

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Bable's

sa 31 octobre, 21 h

Violons barbares

sa 7 novembre, 21 h

Shai Maestro Trio

ve 13 novembre, 21 h

Sorcières et chats noirs

dans le cadre de la Nuit du conte, sa 14 novembre, 21 h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Feldermelder – Bit Tuner

ve 23 octobre, 22 h

8am Wake-Up Call

sa 24 octobre, dès 8 h

Rollerdisco

ve 30 octobre, 21 h

Fri-Son fait son cinéma: Halloween

sa 31 octobre, 20 h 30

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Solitude partagée

théâtre, sa 31 octobre, 21 h

Contes d'envol

contes, ve 6 novembre, 21 h, sa 7 novembre, 12 h

La Nuit du conte

ve 13 novembre, 21 h

Le pianiste sur une botte de foin

chanson comédie avec S.-A. Jones, sa 14 novembre, 21 h

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Chocolat Show: Les musiciens de Brême

di 25 octobre, 10 h

Libro libero – Livres d'artistes

exposition et présentation par leurs auteurs, organisé par l'Atelier-Galerie Trait Noir, ve 6 novembre, 14 h - 19 h, sa 7 novembre, 13 h - 19 h.

Sa 7 novembre, 14 h - 17 h :

Atelier de petits livres, dès 8 ans, inscription : 079 463 78 08

Gustav

sa 14 novembre, 20 h

Ateliers pour les enfants – Cap'Culture

sa 13 h 30-16 h, inscription 076 528 29 80, aniimtoi@gmail.com
– Impression unique, 24 octobre, dès 6 ans
– Voyage en écriture, 14 novembre, dès 8 ans

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Tex

ve 6 novembre, 20 h 30

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Assurance-maladie: changement de caisse, comment s'y retrouver ?

ma 3 novembre, 13 h 45, sur inscription

Apéro Genre: le genre dans l'espace
ma 3 novembre, 19 h, Ancienne Gare

Café: jouer et créer

organisé par l'Education familiale, me 4 novembre, 15 h

Vivre ensemble à Fribourg: Transports publics

ma 10 novembre, 13 h 45, sur inscription

Café maman-enfants: Eveil aux livres
organisé par l'Education familiale, me 11 novembre

Apéro genre: genre et féminismes I
ma 17 novembre, 19 h

LIVRECHANGE

Av. du Midi 3-7

En Terre inconnue, se perdre et se retrouver

témoignages et photos réalisées par les élèves d'une classe de l'EPAI, jusqu'au 7 novembre

LE QUADRANT

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2

Défilé de lingerie, maillots de bain, perruques et foulards

dans le cadre du mois d'information sur le cancer du sein, je 22 octobre, 19 h

«Lorsque les jours sont comptés...

...orientations possibles et souhaitées alors que la fin de vie s'envisage», café-échange, je 5 novembre, 18 h 30

Cancer de la prostate et intimité
conférence et échange, me 11 novembre, 18 h 30

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Une rose et un balai

par M. Simonet, je 12 novembre, 19 h 45



Salon du mieux-vivre

La 16^e édition du Salon du mieux-vivre se déroulera du 13 au 15 novembre à Forum Fribourg. Elle aura pour thème : Ma famille, mes racines ! Nous sommes tous faits de notre père et de notre mère, qu'on les ait connus ou non c'est ainsi. Pour certains ces deux présences sont heureuses et elles sont une source de force dans leur propre vie. Pour d'autres c'est un peu plus difficile et cela se traduit par des incidents, des maladies, des difficultés récurrentes. De nombreuses conférences, des ateliers, des exposants traiteront de cette importante thématique.
www.mieux-vivre.ch

CINÉMA

CinéPlus – Cinéma Rex

- *Les Mille et une Nuits – Volume 3 : L'Enchanté*, de M. Gomes, di 25 octobre, 11 h
- *Casablanca*, de M. Curtzi, di 8 novembre, 18 h

Cinébrunch

Ixcanul (Volcano), de J. Bustamante, di 15 novembre, 11 h, Cinéma Rex

Ciné Club universitaire

- 19 h 30, Uni Miséricorde, salle 2029
- *Cleveland contre Wall Street*, ma 27 octobre
 - *Main basse sur le riz*, ma 3 novembre, en collaboration avec Les 4 vents
 - *Wall Street*, ma 10 novembre, Arena Cinemas
 - *Casino*, ma 17 novembre

EXPOSITIONS

Anne-Marie Huber Bonfils: Balades dès le 23 octobre, Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines

Tableaux, décors et bijoux verre de Murano et pierres bienfaites, 24-27 octobre, place de la Gare 15, 3^e étage

Claire Zahnd et Laetitia Repond jusqu'au 29 octobre, Galerie Contraste (ruelle des Cordeliers 6)

Monique Esseiva jusqu'au 30 octobre, Le Bücher (Karrweg 1)

Vreni Barilier jusqu'au 1^{er} novembre, Galerie d'art Au Graal (rue de Lausanne 14)

Olivia Couleurs vivent jusqu'au 3 novembre, Carmin'Art Galerie (Planche-Supérieure 29)

Julien Burgy – Déborah Demierre – Catherine Liechti jusqu'au 7 novembre, Atelier-galerie J.-J. Hofstetter (rue des Epouses 18)

Les signes

vêtements traditionnels, peinture, dessin, dessin à l'encre, peinture sous verre, jusqu'au 7 novembre, galerie Cathédrale (rue du Pont-Suspendu 2)

Exposition de l'atelier de gravure Le Pilon à Os

jusqu'au 8 novembre, Musée Gutenberg

Portrait de fleurs

jusqu'au 14 novembre, Galerie Le temps de vivre (rue de la Cathédrale-St-Nicolas 3)

Stéphane Schmutz: Dance outside the box

jusqu'au 15 novembre, Equilibre

Paysages de Jean-Pierre Humbert jusqu'au 31 décembre, Galerie Contraste

De mémoire d'arbre

jusqu'au 31 janvier, Musée d'histoire naturelle

Fribourg vu par les écrivains

jusqu'au 27 février 2016, Bibliothèque cantonale et universitaire

DIVERS

Home Movie Day – A vos projecteurs! Licht an für Sie!

partagez vos anciens films avec un public d'amateurs, à l'occasion de la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel, sa 24 octobre, 17 h, Bibliothèque cantonale et universitaire

Le Parcours de Blanche-Neige

Basse-Ville et Grabensaal, sa 18 h - 22 h, di 14 h - 18 h, jusqu'à fin octobre

Du jeu et des rôles

28-29 octobre, activité pour les jeunes organisée par REPER. Inscription : www.reper-fr.ch/inscription-cas

Jeux d'Halloween

dès 8 ans, organisé par Cap'Culture et l'Association des parents d'élèves francophones, sa 31 octobre, 16 h - 21 h. Inscription : ap.fribourg.ville@gmail.com

Atelier de bricolage pour les enfants – Basteln für Kinder

- dès 6 ans (4 si accompagnés), Musée d'histoire naturelle, inscription 026 305 89 00
- Une papeterie recyclée, me 28 octobre, 14 h
 - Un animal pour tenir tes livres, me 4, 11 novembre, 14 h
 - Fascinierende Fasern, neu geschöpft, Mi., 28. Oktober, 14 Uhr
 - Tierische Buchstütze, Mi., 4., 11. November, 14 Uhr

Et vous allez nous faire avaler ça?...

- conférences organisées par Les 4 vents
- *Les fruits, légumes et céréales oubliées*, par S. Rumpf, je 29 octobre, 18 h, Ancienne Gare
 - *Alimentation et santé: Quels aliments pour une assiette essentielle?*, ma 10 novembre, 19 h 15, Kinderstube (rue de l'Hôpital 4)
 - *La petite agriculture – Un modèle pour guérir les pays du Nord et du Sud*, ma 17 novembre, 19 h 15, Kinderstube

Science et spaghetti: ADN et diagnostics médicaux – Sauce 3 tomates

atelier scientifique pour adultes, je 5 novembre, 19 h, Musée d'histoire naturelle, inscription 026 305 89 00

Ausflug in die Welt der Tropen

Entdeckungsreise zu Spezialitäten der tropischen Pflanzenwelt, Sa., 7. November, 14 Uhr, Botanischer Garten

Bourse d'automne

organisée par l'Elternclub Schönberg, centre paroissial du Schoenberg. Réception des articles à vendre :

di 8 novembre, 18 h - 20 h, lu 9 novembre, 9 h 30 - 13 h 45. Vente : lu 9 novembre, 14 h 30 - 18 h 30, Restitution-paiement : lu 9 novembre, 20 h 45 - 21 h, ma 10 novembre, 9 h 30 - 10 h 30.

Wenn Mädchen Frauen werden

Elternvortrag, Di., 10. November, 19.30 Uhr, Primarschule Au. Anmeldung: katja.rindlisbacher@gmx.ch

Die Zyklus-Show

Workshop für Mädchen (10-12 Jahre), Sa., 21. November, 9.30 bis 17 Uhr, Primarschule Au. Anmeldung: katja.rindlisbacher@gmx.ch

DAECH: les retombées géopolitiques

conférence par P. Grossrieder, me 11 novembre, 18 h 30, Salle Rossier (rue de l'Hôpital 2)

Editions Faim de Siècle et lecture de Michel Simonet

me 11 novembre, 18 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire

Le sel dans l'histoire

conférence par P. Ligron, je 12 novembre, 20 h, Musée d'histoire naturelle

Graines de conteurs

contes narrés par des jeunes, dans le cadre de la Nuit du conte, ve 13 novembre, 17 h 30, CAS Basse-Ville (Planche-Supérieure 18)

Le Parloir

Sorcières et chats noirs: la Nuit du conte avec Contemuse, dès 12 ans, ve 13 novembre, 21 h, Arsen'alt (Derrière-les-Remparts 12)

eikon – Journées portes ouvertes

ve 13 novembre, 16 h - 20 h, sa 14 novembre, 9 h - 16 h, rte Wilhelm-Kaiser 13, www.eikon.ch

Blind Dinner – Dîner dans l'obscurité

du 18 au 24 novembre, 18 h, Musée Gutenberg, réservation : 026 347 38 28